

Renseignements



Lorsque cette démarche est bien préparée, elle est bien vécue par tous :
parents, enfants
et assistantes maternelles

Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s de FROT



Maison de la Petite Enfance
26, rue Louis Braille - 77100 Meaux
Tél. : 01 83 69 03 22

Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s de l'OURCQ



30, avenue de la Marne
Tél. : 01 83 69 02 18

Ce document a été réalisé
en Novembre 2008 par un groupe
d'assistantes maternelles agréées

L'adaptation Pourquoi ? Pour qui ? Comment ?



RAM DE FROT
Maison de la Petite Enfance
26, rue Louis Braille - 77100 MEAUX
Tél. : 01 83 69 03 22

RAM DE L'OURCQ
Avenue de la Marne - 77100 MEAUX
Tél. : 01 83 69 02 18



L'accueil de l'enfant, quel que soit son âge, débute par une période d'adaptation.

Cette transition est indispensable pour créer un lien entre la maison et le nouveau lieu d'accueil.



L'adaptation est un temps de travail rémunéré.

Elle doit être précisée dans le contrat rédigé et signé au préalable.



POURQUOI, POUR QUI ?

POUR LES PARENTS

Votre enfant quitte un milieu familial dans lequel vous avez construit des repères sécurisants. Il découvre un espace de vie où tout lui est étranger.

L'adaptation permet :

- ✓ De mieux connaître la personne à qui vous allez confier votre enfant ;
- ✓ D'établir un climat de confiance ;
- ✓ De vous rassurer ;
- ✓ De découvrir son nouveau lieu de vie.

POUR L'ENFANT

Il a besoin de découvrir son nouvel environnement, ses 5 sens sont en éveil.

POUR L'ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)

Cette période permet de connaître l'enfant, ses parents, leurs habitudes et de les informer du déroulement d'une journée.

Elle présente sa famille, les autres enfants accueillis et fait visiter son domicile (espaces fréquentés par l'enfant).



COMMENT ?

Cette période s'étend sur 3 à 5 jours en fonction des besoins de l'enfant.

Il est fondamental de l'accompagner dans cette étape.

La **présence** et la **disponibilité** du parent sont **indispensables** dans les premiers jours.

Progressivement, l'enfant restera seul avec l'assistant(e) maternel(le). L'adaptation se terminera par une courte journée incluant repas, sieste et goûter.

Les différentes étapes de cette période doivent être convenues et organisées avec l'assistant(e) maternel(le).